

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jacques DESCHAMPS

Points et virgules

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1903, tome 5, p. 395-397

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Points et virgules

Les signes de la ponctuation ont leur histoire, aussi bien que les empires et les institutions des peuples. Et cette histoire se poursuit à travers les siècles, se lie aux événements les plus remarquables, aux œuvres des plus grands écrivains ; elle a ses dates mémorables, ses effacements, ses splendeurs.

Les signes de la ponctuation étaient destinés à marquer les divisions essentielles d'une phrase et les repos de la voix dans la prononciation, il semble que leur origine devait être celle même de l'écriture. Il n'en fut rien cependant et ces utiles auxiliaires n'ont été imaginés que beaucoup plus tard et après bien des tâtonnements. Primitivement, les mots n'avaient même aucune séparation, ce qui était une source de confusions pour le copiste et le lecteur.

Voilà certes de quoi confondre notre orgueil ! Le point, la virgule, ces figures si simples que chacun croit les tracer aujourd'hui comme par intuition, sont une conquête de l'esprit humain. Oui, il a fallu inventer le point. La virgule a été découverte comme la vapeur, la poudre à canon, comme on a découvert l'Amérique. Et la science s'incline devant l'inventeur et transmet son nom à la postérité ! Bien plus, l'honneur de l'invention est disputé et les savants se divisent pour l'attribuer les uns à l'Égypte, les autres à la Grèce.

Suidas nous apprend que la *période*, qui correspond à notre point, et le *colon*, qui correspond à nos deux points furent inventés et expliqués par Thrasymaque, 380 ans avant l'ère chrétienne. Un passage d'Aristote confirme indirectement cette opinion. « Il est, dit ce philosophe, difficile de ponctuer les écrits d'Héracrite, à cause de leur obscurité. » Or, Aristote mourut 322 ans avant Jésus-Christ, à l'âge de 63 ans.

Les anciens Romains firent usage du point aussi bien que les Grecs. Quintilien en parle dans le célèbre traité de rhétorique qu'il écrivit vers l'an 88 de notre ère. Mais en dépit du soin avec lequel on les enseignait, les règles de la ponctuation paraissent avoir été peu mises en pratique dans l'antiquité. Une lettre de Seruque critique un certain Hatérius qui, dans ses discours oratoires, ne faisait jamais de pause.

Dans les inscriptions, la ponctuation est, ou nulle ou marquée entre chaque mot : ou bien les mots étaient séparés par des signes de formes très variée, tels qu'un triangle, un carré, un losange, un cercle, un cœur, un feuillage.

Le même désordre et la même incertitude se continuèrent dans la plus grande partie du moyen-âge. Les plus anciens manuscrits en lettres capitales ou onciales sont dépourvus des signes de ponctuation, ainsi que les chartes et les diplômes. Vers le temps de Charlemagne, on entreprit d'y en ajouter. On reconnaît ces additions à la différence des encres.

Le manque de ponctuation ou son emploi défectueux ont souvent occasionné les plus singuliers contre-sens.

Des écrivains ont prétendu qu'Aristote était juif, et cette assertion bizarre provient d'une faute de ponctuation, une version de Josèphe portant cette phrase : *et celui-ci dit, Aristote était juif* au lieu de : *et celui-ci, dit Aristote, était juif*. On sait que *pour un point, Martin perdit son âne*. Une virgule mal placée a donné lieu à maints procès.

Dans une petite ville de la Suisse française, un tribunal était appelé, il y a quelques années, à interpréter un acte dont l'équivoque était causée par l'omission d'un accent. Le tabellion, qui avait passé l'acte, avait écrit cette malheureuse phrase :

Dans le cas où l'épouse deviendra veuve avant que l'époux ait hérité de son père et de sa mère, elle jouira d'une rente annuelle de cinq louis payable par le père de l'époux, jusqu'à sa mort *ou* une somme de cent louis viendra (sic.) exigible et pourra être payée en créances ou en numéraire à la volonté de l'époux. Dans ce cas, la somme reste et est donnée en toute propriété à la femme et après elle, à ses héritiers.

Le *ou* que nous avons indiqué exprimait-il le temps ou l'alternative ? était-il adverbe ou conjonction ? Le tribunal prononça qu'il s'agissait d'un adverbe et que le notaire en avait oublié l'accent.

Il semblait, dit un grammairien français, que la ponctuation, étant une inspiration de la logique naturelle, devrait être partout la même chez les peuples lettrés, surtout en Europe ; cependant, il existe encore des différences de nation à nation. Chez nous, dans notre propre langue, beaucoup d'écrivains, même parmi ceux qui écrivent le plus correctement, se préoccupent peu de la ponctuation, et font un fréquent usage du point final, là où il faudrait deux points ou point et virgule. Il semble que cela ôte de l'ampleur à leur style, et ce point, en coupe les périodes, efface presque les nuances de la pensée.

Les grands écrivains du XVII^e et du XVIII^e siècle regardaient une ponctuation bien raisonnée comme le complément d'un bon style. Citons, entre autres, Bossuet et surtout Buffon, dont les ouvrages, en ce genre aussi, pourraient servir de modèles. Mais on dirait que beaucoup d'écrivains contemporains affectent de ne pas mettre la ponctuation, comme avant la Révolution les grands seigneurs affectaient de ne point écrire l'ortographe.